

Nous encourageons l'efficacité énergétique!



Commune
de Lutry



Nos subventions 2021 pour vos initiatives responsables

Achat d'un vélo à assistance électrique

- › 10 % du prix d'achat
- › Max. CHF 300.-



Installation de panneaux solaires thermiques

- › 50 % de la subvention
cantonale
- › Max. CHF 2'000.-



Établissement d'un bilan énergétique du bâtiment CECB® Plus

- › Jusqu'à 50 % de la
subvention cantonale
- › Max. CHF 750.-



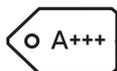
Remplacement du boiler électrique par un équipement CE-PAC

- › Remplir les conditions
EFFIBOILER
- › Max. CHF 500.-



Remplacement d'équipements électroménagers* A+++

- › 20 % du prix d'achat en remplace-
ment d'un équipement existant
de plus de 10 ans
- › Max. CHF 300.-



* Frigo, congélateur,
lave-linge, lave-vaisselle.

Installation d'une borne de recharge pour véhicule électrique

- › 20 % du prix d'achat
- › Max. CHF 500.-



Chaque subvention devra faire l'objet d'une demande écrite et sera accordée sous réserve de disponibilité du nombre de primes allouées pour l'année. Une subvention par ménage et par catégorie sera accordée. Informations et conditions sur www.lutry.ch/eco-watt